

Motion

Trottoir Combe-Sandoz

27 janvier 2016

Tout d'abord, nous tenons à rectifier notre dernier paragraphe. C'est en effet bien le tronçon situé entre le carrefour Combe-Sandoz – Concorde et celui de Combe-Sandoz – Joux-Pélichet que porte notre motion et non celui Combe-Sandoz – Centenaire qui n'existe pas. Nous joignons un plan à notre intervention pour plus de clarté.

L'ensemble de ce tronçon est étroit et pour sa plus grande partie à double sens. De plus il est le cheminement pour les écoliers du Quartier-Neuf et de la rue des Bosses qui se rendent au Collège de Beau-Site. Il doit donc d'être sécurisé.

Les automobilistes l'empruntant l'après-midi pour rentrer de leur travail font souvent peu de cas des piétons qu'ils croisent ou dépassent. Parfois c'est à coups de klaxon que les plus forts comptent imposer leur loi.

Dialogue entre une grand-maman et son petit-fils de 3 ans:

- Ça pique la tête ces herbes, pourquoi tu me pousses dedans ?
- A cause des voitures qui ne s'écartent pas en nous croisant.
- Sont pas gentilles les voitures... ça me énerve... grrrrrrr...

D'autre part, les habitants se rendant à la rue des Bosses reçoivent fréquemment des appels de phares agressifs quand ils essayent malgré tout de rentrer chez eux en sens inverse du flux de pendulaires depuis la rue de La Joux-Pélichet.

Et parfois même les habitants désirant se garer dans leur garage se font klaxonner sans ménagement.

Mais le rallye continue ensuite dans la descente vers le collège de Beau-Site, pour arriver le plus vite possible sur la rue des Envers.

Un comptage des voitures a-t-il déjà eu lieu sur ce parcours ? Combien de contrôles de vitesse ont-ils été effectués ces derniers temps.

Nous tenons aussi à dire que l'immatriculation des véhicules empruntant cette rue n'identifie pas les pires conducteurs des meilleurs (il y en a...).

Pour les raisons évoquées, nous demandons au Conseil communal de bien vouloir étudier rapidement la réalisation d'un trottoir sur cet axe de transit

16-901

important. Des mesures provisoires devraient d'ailleurs être prises dans les meilleurs délais.

A nos yeux le délai de deux ans imparti pour répondre aux motions devrait être notablement raccourci. Et pas en nous présentant un projet de classement sans suite...

En fait, si l'on veut voir un jour la situation s'améliorer ici, il est à nos yeux indispensable de voter oui au projet « NE mobilité 2030 » le 28 février prochain.

Le groupe socialiste

Plan de situation 16-901

A : Combe-Sandoz – Concorde

B : Combe-Sandoz – Joux-Pélichet

